



Session d'échanges avec les organisations patronales au sujet de la Couverture Santé Universelle à l'hôtel la Falaise de Douala.

A l'ouverture des travaux, le Ministre de la Santé Publique a tenu à souligner l'importance des organisations patronales dans la construction de la Couverture Santé Universelle en ce sens qu'elles ont développé en leur sein, des assurances de santé dont l'expérience de leur gestion mérite d'être mise à contribution. Aussi, il a semblé judicieux de présenter, aux acteurs du secteur privé, la préparation méthodique et la démarche inclusive envisagés. L'objectif étant que les organisations patronales puissent discuter avec les travailleurs en interne dans les contributions à venir. Le Dr. Manaouda Malachie a pris soins de faire remarquer que la qualité de la Couverture Santé Universelle sera également tributaire de la contribution des travailleurs du secteur privé.

Par la suite, deux expositions ont été faits pour présenter à la fois les généralités sur la CSU et les grands principes sur lesquels sera adossé le financement de la CSU. En premier lieu, Dr. Fanne, Directeur de la Promotion de la Santé a défini la CSU comme un mécanisme qui permet à l'ensemble de la population d'avoir accès aux services de santé de qualité sans que cela n'entraîne des difficultés financières pour les usagers. Les trois objectifs de la CSU vont être déclinées, à savoir : accès équitable aux soins de santé, qualité de services et protection financières des usagers. En clair, il s'agit de mettre en œuvre un mécanisme de solidarité nationale qui permette d'améliorer le taux de couverture de la population en matière de service

de santé essentiels. Les données mobilisées pour la circonstance font état de ce que la couverture des services de santé est de 45,9% au Cameroun et les dépenses de santé pour les ménages représente environ 70%. En l'état actuel de l'avancement des travaux, Dr. Fanne, mentionne que 146 interventions de démarrage constituent le panier de soins de la CSU.

En deuxième lieu, M. Isaac Richard Ngolle, Conseiller Technique au Ministère des Finances à exposer les grands principes devant gouverner le financement de la CSU. Ces principes sont organisés en 5 points que sont la pérennité (qui comprend l'autonomie financière et la stabilité des sources de financement), la non-aggravation des charges fiscales (pas de nouvelles impositions), la réaffectation (des prélèvements fiscaux et dotations budgétaires), la contribution substitutive (pour réorienter la contribution des salariés à un montant plafonné) et l'universalité (la prise en compte des indigents et le financement de l'État). Les différents axes de financement y relatifs, va-t-il rassurer, sont en cours d'arbitrage au sein du gouvernement.

Dans la phase des échanges, le Minsanté a précisé que la construction des data centre pour la gestion et la conservation des données se situe autour de 80% des travaux et que la commande des équipements a été passée. Idem pour le matériel d'enrôlement des usagers. Le patronat représenté par le Gicam, le Mecam, L'Ecam, entre autres ont davantage porté leur préoccupation sur le montant à prélever chez les salariés, le panier de soins de départ eu égard au potentiel de financement, la poids des indigents. Cependant, la suspicion d'une éventuelle taxe à appliquer aux entreprises a constitué un moment d'échange vif, de même que la préoccupation de l'accès aux médicaments. Ils n'auront pas manqué de relever leur association tardive à ce projet.

Le Dr. Manaouda Malachie s'est voulu rassurant en indiquant que la rencontre du 26 février à Douala est le début d'une série de concertations devant servir à une meilleure structuration de la démarche de la CSU. Il va ajouter que l'objectif de la CSU est de faire en sorte que les gens ne tombent pas malade. C'est pourquoi un accent est mis sur l'intensification des actions de promotion de la santé. Par ailleurs, la réflexion est en cours sur la restructuration du système d'approvisionnement des médicaments. Parallèlement, le gouvernement est préoccupé par la question de l'industrialisation du secteur de la pharmacie. Il a invité les organisations patronales a s'approprier cette CSU afin de contribuer à l'amélioration de notre système de santé.

C.T/ Celcom Minsanté